



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 10 mai 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PROJET DE CARRIÈRE DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS.

#### ENTRE AIRES PROTÉGÉES ET ARTIFICIALISATION, IL FAUT CHOISIR !

**Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, a apporté ce 9 mai son soutien aux citoyens et élus du Parc du Vexin qui se mobilisent contre l'implantation d'une carrière.**

Parmi les différentes annonces faites le 7 mai dernier par le Président de la République, son engagement à étendre les aires protégées concerne très directement les Parcs naturels régionaux qui en constitue une grande part. Notre fédération est prête à accompagner les services de l'État dans la mise en œuvre de cette ambition.

Cependant, avant d'étendre les aires protégées, il convient de respecter et de maintenir celles existantes. La situation du Parc naturel régional du Vexin français est à cet égard paradoxale. Ce Parc créé en 1995 entre dans une période de renouvellement de sa charte et il est difficile d'imaginer qu'une décision de l'État puisse, même partiellement, remettre en question son classement.

Le projet de carrière prévu sur une zone de 104 ha sur la commune de Brueil-en-Vexin a été mené sans réelle concertation avec les instances du Parc alors même qu'il met gravement en péril la très grande valeur paysagère de ce territoire labellisé « Pays d'art et d'histoire », qu'il risque d'affecter les ressources en eau, qu'il détruit des zones humides, qu'il artificialise les sols d'une région déjà particulièrement sous pression.

« Les Parcs naturels régionaux sont classés par un décret signé par le premier ministre. Le préfet est garant de la cohérence des décisions qu'il aura à prendre pour le compte de l'État avec ce classement. La loi biodiversité positionne le Parc comme un partenaire privilégié de l'État. Le manque d'information à l'égard du syndicat mixte du Parc dans le cadre de l'instruction de ce projet n'est pas acceptable. Nous comptons sur l'État pour tenir ses engagements. »

**Si les Parcs naturels régionaux se réjouissent de la prise de conscience qui semble toucher les plus grands décideurs en matière d'environnement, il convient maintenant de passer des discours aux actes.**

Contact presse Fédération : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77, Parc Naturel régional du Vexin français : Valérie Boubounelle 01 34 48 65 87

---

Les 53 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4400 communes, 4 millions d'habitants et 9,1 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 [www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)